

**MALAISIE**

**Un avocat spécialisé dans la défense  
des droits humains jugé pour  
sédition**

*Index AI : ASA 28/028/01*

Alors que le procès de Karpal Singh s'ouvre mardi, Amnesty International demande de nouveau l'abandon des poursuites engagées contre cet avocat de renom spécialisé dans la défense des droits humains.

*« La procédure judiciaire dont fait l'objet Karpal Singh est lourde de conséquences pour l'indépendance des avocats en Malaisie, et déterminera dans quelle mesure ils peuvent exercer leur profession sans craindre d'être intimidés, a déclaré Amnesty International.*

*« Ces poursuites judiciaires ne font qu'ébranler davantage la confiance déjà vacillante de la population quant au respect de la légalité et à l'administration de la justice », a ajouté l'organisation de défense des droits humains.*

Karpal Singh a été inculpé aux termes de la Loi relative à la sédition en janvier 2000, en raison

de propos qu'ils avait tenus en tant que principal avocat de la défense dans le cadre du procès pour sodomie de l'ancien vice-Premier ministre Anwar Ibrahim, considéré comme un prisonnier d'opinion par Amnesty International.

Bien que Karpal Singh soit actuellement en liberté sous caution, il encourt une peine pouvant aller jusqu'à trois ans d'emprisonnement s'il est reconnu coupable des faits qui lui sont reprochés. Lui-même ancien prisonnier d'opinion, il avait été incarcéré sans jugement en vertu de la Loi relative à la sécurité intérieure en 1987. Il est également un des principaux adversaires de la peine de mort en Malaisie.

Un certain nombre d'observateurs internationaux doivent assister à son procès.

Amnesty International a énergiquement dénoncé le fait que les autorités malaisiennes appliquent la Loi relative à la sédition et d'autres dispositions législatives restrictives pour entraver l'exercice des droits fondamentaux aux libertés d'expression, d'association et de

réunion. Ces dernières années, la Loi relative à la sédition a été utilisée pour poursuivre en justice un certain nombre de personnes ayant critiqué le gouvernement. \_

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>